

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 octobre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 V. 432** Vœu relatif à une dénomination en l'hommage de Claude Mademba Sy.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que Claude Mademba Sy, officier supérieur de l'armée française, est décédé le 8 avril 2014 à l'âge de 90 ans ;

Considérant que Claude Mademba Sy est devenu pupille de la Nation à l'âge de 9 ans suite au décès de son père, Abdel Kader Mademba Sy, premier chef de bataillon noir de l'armée française qui s'est illustré pendant la Première Guerre mondiale ;

Considérant l'engagement de Claude Mademba Sy au service de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, rejoignant en 1943 le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST), une des premières unités à rallier la France libre ;

Considérant que malgré la politique infamante de « blanchiment » de la 2e DB demandée par les Américains, Claude Mademba-Sy était le seul soldat noir à faire partie du régiment de marche du Tchad qui entra dans Paris le 24 août 1944 ;

Considérant qu'après-guerre, Claude Mademba Sy a été un ardent défenseur de la décrystallisation des pensions des anciens combattants africains ;

Considérant que la Ville de Paris célèbre cette année le 75e anniversaire de sa Libération, et que le témoignage de Claude Mademba Sy est conservé au musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin ;

Considérant que la Ville de Paris porte cette mémoire des soldats de la Première Armée française libre venue d'Afrique et constituée de pieds noirs, de goumiers et tirailleurs marocains, algériens, tunisiens, sénégalais et des soldats des territoires d'Outre-mer, à travers la plaque commémorative située sur l'Esplanade des Compagnons de la Libération (4e) ;

Considérant le travail engagé par la Ville de Paris pour continuer d'honorer dignement la diversité des combattants qui ont contribué à la Libération de la France et de Paris, à l'instar de la stèle en hommage aux goudiers marocains Morts pour la France érigée place Denys Cochin, à Paris 7<sup>e</sup> en 2015, et de la récente rénovation du Monument aux Soldats Noirs Morts pour la France dans le jardin d'Agronomie Tropicale du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;

Considérant que l'engagement de Claude Mademba Sy, décoré de la Croix de Guerre 39-45 avec huit citations et Grand Officier de la Légion d'Honneur, est représentatif de celui des milliers de soldats noirs qui ont combattu pour la France au cours des Première et Seconde Guerres mondiales ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Qu'un hommage de la Ville de Paris soit rendu à Claude Mademba Sy, en lui attribuant la dénomination d'un lieu parisien en sa mémoire.